CSA-D - 3 mars 2025

Déclaration liminaire

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Une nouvelle fois un projet de carte scolaire qui se prive de marges de manœuvre entraîne la perpétuation de situations d'injustice et d'inégalité.

La ville de Manosque s'illustre par la polarisation et le séparatisme scolaires les plus marqués du département. L'école privée Saint-Charles présente l'IPS le plus élevé du 04 (126,2) et l'école internationale est en quatrième position, à 122, tandis qu'à l'autre bout du spectre, les Plantiers et la Ponsonne présentent les plus faibles, à 71,5 et 72,7.

Nous avons largement communiqué sur le sujet l'an dernier mais vous refusez de nous écouter puisque pour la deuxième année consécutive, les écoles de l'unique Réseau d'Éducation Prioritaire du département font les frais d'une dotation insuffisante et d'arbitrages en leur défaveur.

En un an d'intervalle, sur trois groupes scolaires, ce sont 10 postes soumis aux chaises musicales, sur 50 ! Aucun autre secteur du département n'est soumis à un tel régime d'instabilité et d'arbitraire.

Quelqu'un a-t-il entendu la mairie dénoncer ce scandale ? Non, pas un mot ! Monsieur Galtier, dont chacun connaît le positionnement idéologique, n'a que faire des quartiers populaires.

Quel contraste saisissant n'est-ce-pas avec les élus d'autres grandes villes du département, qui vous mettent une pression telle que leurs services, en amont de nos instances, somment les équipes de se tenir tranquille car affirment-ils tranquillement « *tout est arrangé, il n'y aura pas de fermetures* ».

A nous qui bataillons pour soustraire les équipes et les écoles aux pressions et aux ingérences des élus locaux, on peut dire que vous ne donnez pas le bon exemple.

Le lien entre les citoyens et les institutions est profondément abîmé. Ce ne sont pas les collusions auxquelles nous assistons ici qui aideront à le réparer.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, lors de chaque groupe de travail et CSA de carte scolaire ou de rentrée, huit représentant·es du personnel sur dix, ceux de la FSU et de l'UNSA, vous demandent que l'UNAPEI bénéficie de manière durable de deux postes à l'IME les Oliviers, et d'un demi-poste à l'Orange bleue à Manosque afin d'offrir à des élèves en situation de handicap la scolarisation à laquelle ils ont le droit. Divers prétextes servent chaque fois à repousser cette échéance, quand bien même en septembre dernier tous les circonstances étaient réunies pour la mettre en œuvre.
La semaine dernière Monsieur l'IEN adjoint a une nouvelle fois différé les choses sous un prétexte fallacieux.
Une UEEA existe déjà à Manosque. Pourquoi les élèves de l'Orange Bleue n'y sont-ils pas, s'ils sont en mesure d'être scolarisés en milieu ordinaire ? Ce n'est pas d'une hypothétique nouvelle unité externalisée dont ils ont besoin mais d'un demi-poste dès maintenant.

« *Mieux vaut être riche et bien portant que pauvre et malade* ». Ça ne fait pas honneur à notre institution que cette maxime de Francis Blanche s'applique si bien à elle en 2025.